

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu du conseil municipal</b> <b>Séance du 29 Janvier 2021</b></p>
--

L'an 2021, le 29 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Simone MALVILLE, Maire.

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Arlette LE BRETON GUÉNÉGO, Hervé GUILLON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, David SAYER, Guillaume LECARDONNEL, Patrice KNUCHEL, Johann JAFFRELOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, Elisabeth BOITET, Samantha BONICKI

Absent(e) excusé(e) : Lydie HAMON

Nombre de membres présents : 14

Date de la convocation : 22/01/2021

Secrétaire de séance : Johann JAFFRELOT

#### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020
- Budget annexe « **La Locomotive** » et **mission ATTHand**
- Point « **Le Domaine des Landes** »
- Programme voirie « **Lotissement Kériel** », validation pour inscription au budget
- Mise en place du nouveau logiciel JVS, validation pour inscription au budget
- Echange parcelle De Monti/Mairie
- Adhésion à la nouvelle charte d'entretien des espaces des collectivités (SMGBO)
- Appel à projets « Mobilisez les Bretonnes et Bretons pour les transitions »
- Refacturation des heures passées, en urgence, par les services techniques suite aux tempêtes et à un manque d'entretien des abords des routes par les propriétaires.

#### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Proposition « Travaux 2021 »
- Chaudière Mairie + Cantine
- Point mission CDG (enlèvement des éliminations)
- Renouvellement prestataire Cantine
- Plan sanitaire cantine

#### **COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS**

---

#### 🔗 **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020**

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le Procès-verbal de la séance du 27 Novembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le Procès-verbal du 27 Novembre à l'unanimité des voix exprimées

#### 🔗 **Budget primitif 2021 « La Locomotive »**

Madame le Maire présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 717.527 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif proposé.

#### 🔗 **Mission ATT Hand « La Locomotive »**

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment « La Locomotive », une consultation a été lancée pour la mission : ATT Hand (accessibilité commerces PMR).

Après examen des propositions, le Conseil Municipal décide de retenir la société APAVE de Vannes pour un montant de : 360 € TTC

#### 🔗 **Point « Le Domaine des Landes »**

Madame le Maire communique au Conseil Municipal le programme « **prévisionnel** » acté avec Géo Bretagne Sud concernant les travaux de viabilisation du lotissement « Le Domaine des Landes » :

- Lancement de la consultation : le 3 février 2021 pour un retour des offres : le 24 février midi
- Récupération et analyse : 2 semaines
- Retour mi-mars pour passer au conseil municipal de mars
- Démarrage des travaux : le 10 mai
- Fin des travaux : entre le 15 et le 30 septembre
- Dépôt des permis à partir de : octobre
- Premières constructions : à partir de février 2022

#### 🔗 **Programme voirie « Lotissement Kériel »**

Dans le cadre de la planification des travaux pour l'année 2021, Madame le Maire propose de réaliser des travaux de réfection, chaussée et trottoirs, dans le lotissement Kériel (le plus ancien lotissement de la commune). Le Conseil accepte l'inscription des dépenses prévues au budget 2021.

#### 🔗 **Mise en place du nouveau logiciel JVS, validation pour inscription au budget**

Les logiciels de gestion utilisés en mairie ont été installés par la société Start ABI qui a été rachetée il y a 2 ans par J.V.S. Cette société en assure la maintenance dans le cadre de la continuité de service, mais les logiciels sont anciens et parfois vétustes. Aussi, JVS propose la migration des logiciels, après mise à jour, vers une solution CLOUD. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'inscrire cette dépense au budget 2021.

#### 🔗 **Echange amiable entre la Commune et Mme DE MONTI Catherine**

Le Conseil Municipal accepte un échange amiable entre la Commune et Mme DE MONTI Catherine domiciliée à Larré « 11 rue du Calvaire ». Mme DE MONTI cède à la Commune une partie de la parcelle ZP n° 83 localisée au Nord-Ouest d'une superficie de 15 m<sup>2</sup> située à « 11 rue du Calvaire » en échange d'une partie de voirie contigüe de cette même parcelle localisée au Sud-Ouest pour une surface de 16 m<sup>2</sup>. La Commune prend à sa charge 50 % du montant des frais (bornage et frais de notaire) et l'autre moitié sera à la charge de Mme DE MONTI.

La régularisation de l'échange est confiée à l'Office Notarial de Questembert. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cet échange.

#### 🔗 **Adhésion à la nouvelle charte d'entretien des espaces des collectivités (SMGBO)**

Depuis 2011, près de 120 communes du Grand Bassin de l'Oust adhèrent à la Charte d'entretien des Espaces des Collectivités. Cette charte est pilotée par la Région Bretagne, dans le cadre du plan ECOPHYTO visant à réduire les pollutions liées aux pesticides. Elle est composée de cinq niveaux d'engagements, allant du strict respect de la réglementation (niveau 1) à la non-utilisation de produits phytosanitaires et biocides sur la totalité des surfaces à entretenir (niveau 5).

Une nouvelle version de la Charte d'entretien des Espaces des Collectivités existe depuis 2019. Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la poursuite de son engagement et valide l'adhésion de la commune de Larré à cette nouvelle charte.

#### 🔗 **Appel à projets « Mobilisez les Bretonnes et Bretons pour les transitions »**

Dans le cadre de cette opération co-financée par la Région Bretagne, l'ADEME, l'AELB et l'OFB, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une aide financière et à déposer le projet élaboré par la commission « Environnement » : **Amélioration de notre cadre de vie en préservant notre environnement et la biodiversité en milieu urbain.**

#### 🔗 **Refacturation heures réalisées par les services techniques**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur la facturation des heures passées, à titre exceptionnel, par les services techniques suite aux tempêtes et à un manque d'entretien des abords des routes par les propriétaires.

Le Conseil Municipal valide le taux horaire de 50 € (Main-d'œuvre et utilisation de matériel)

---

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### ✓ **Proposition « Travaux 2021 »**

Le Conseil municipal valide l'inscription, au budget 2021, en plus des travaux de voirie et d'entretien habituels, les priorités suivantes :

- La conservation du patrimoine (nettoyage des murs de l'église, toiture salle paroissiale)
  - La création d'un espace de jeux pour les jeunes (en fonction des souhaits exprimés : city-park ou skate-park)
- ### ✓ **Chaudière Mairie + Cantine**
- Le dossier de changement de chaudière pour la mairie et la cantine (option retenue : granulés) doit être finalisé et proposé à l'approbation du Conseil Municipal de février
- ### ✓ **Point mission CDG (enlèvement des éliminations)**
- Après accord des archives départementales du Morbihan, les documents à éliminer ont été enlevés et seront détruits par l'ESAT du Prat à Vannes
- ### ✓ **Renouvellement prestataire Cantine**
- Le contrat avec le prestataire Convivio arrive à échéance cette année. Un nouvel appel d'offres va être lancé en partenariat avec d'autres mairies.

✓ **Plan sanitaire cantine**

- Le Conseil municipal du 27 novembre 2020 a validé le PMS pour un montant de 960 euros avec le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan. La formation pilotée par madame SOING aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> mars prochain décomposée comme suit : matin formation – après midi pratique en présence de Marie OILLIC Adjoint Technique en charge de la restauration et Arlette LE BRETON GUENEGO – adjointe. Une ½ journée sera consacrée à la rédaction/impression du PMS par madame SOING.

---

**COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS**

Les commissions Animations, Communication et Culture ont présenté leur programme 2021 et les éléments financiers nécessaires pour intégration au Budget 2021

Le prochain conseil municipal est fixé au : **Vendredi 26 Février 2021 à 20h00**